

hais les communistes. N'importe : M. Ledru-Rollin montre une véhémence extraordinaire, ce qui plaît d'abord à la multitude, plus soumise aux passions qu'à la raison ; puis il dit au pouvoir de ces gros mots qui rejouissent le cœur des citoyens, et que le public aime toujours à entendre : M. Ledru-Rollin est adoré, et sera porté en triomphe. Et moi, pour avoir modestement écrit : *La propriété, c'est le vol ; mais les propriétaires peuvent être d'honnêtes gens, je suis suspect !* Le peuple est capricieux comme une femme : il n'y a qu'heur et malheur pour ses amants.

Mais que sont les oscillations de ma conduite auprès des vicissitudes de ma pensée ? Ne suis-je pas, au dire de l'anonyme, un renégat de tous les systèmes passés, présents et même futurs, un sophiste sans consistance, indigne d'attirer un seul moment l'attention du public ?

Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de rappeler ici pour toute réponse la suite de mes publications : ce sera faire le résumé de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur la propriété, et fixer l'état actuel de la question.

Dans un premier discours publié en 1839, j'ai présenté le principe de l'inégalité des conditions dans ce qu'il a d'originel et de spontané ; j'ai montré que dans l'ordre des idées sociales ce principe était la première inspiration de la nature et la première pensée du philosophe ; puis, et comme preuve historique de cette proposition, j'ai rappelé le système politico-religieux du plus ancien et du plus célèbre législateur de l'antiquité.

Mais en reprenant la thèse de l'égalité des conditions telle que l'avaient exposée les philosophes anciens et modernes, Platon et Rousseau, je veux dire en la présentant comme idée instinctive, non comme vérité scientifique, je ne faisais que ramener une vieille utopie, qui laissait subsister toutes les objections. L'égalité des conditions est impossible, disait-on ; les lois de l'économie politique, la variété des capacités et des tempéraments s'y opposent ; d'autre part, la propriété est attestée par la psychologie, la jurisprudence et l'histoire.

Alors parut mon premier mémoire, dans lequel je démontrai précisément les propositions contraires : que la propriété détruit la justice ; qu'elle est une perturbation de l'économie politique ; que l'inégalité des conditions n'a pas pour cause l'inégalité de nature, etc.

Ici se présentait une objection. — Tous vos raisonnements sont justes, me disait-on, toute la partie négative de votre dialectique est vraie ; mais les faits sont là qui nous commandent et vous démentent ; l'histoire contredit la métaphysique ; la pratique de tous les temps et de tous les lieux est en opposition avec la théorie.

Aussitôt je prouvai, dans une revue rapide de l'histoire, que le mouvement social et le progrès des sciences, loin de tendre à l'affermissement de la propriété, tendait au contraire à sa destruction. Ce fut le sujet de ce second mémoire, auquel personne n'a reproché de modification dans la doctrine, mais dont la forme plus calme a scandalisé deux espèces d'hommes : les égalitaires exagérés, qui croient la liberté compromise si l'on ne guillotine la moitié ou les trois quarts des monopoleurs, et les théoriciens du privilège, qui s'effrayent beaucoup moins de la violence que du raisonnement. Mais pour tout lecteur impartial il était évident que la propriété faiblissait, et que dès lors il n'y avait plus à la poursuivre, mais à l'éclairer.

A présent que l'inspiration de la nature ou la raison spontanée, l'économie politique, le droit et l'histoire s'accordent pour condamner la propriété, que reproche-t-on encore à la théorie de l'égalité absolue ? d'être hors de la société constituée et des faits accomplis, de briser la chaîne des traditions, de n'avoir ni organisation ni système.

Eh bien ! monsieur le rédacteur, j'espère montrer bientôt (et sois-je confondu par tous les apostats de France, si je manque à ma parole !) que l'égalité des biens est aujourd'hui dans les institutions et dans les faits ; que pour apparaître dans sa plénitude elle n'attend

plus que le développement, opéré avec choix et intelligence, des principes existants ; que l'état inconnu vers lequel nous nous sentons emporter avec une force irrésistible est précisément cette organisation égalitaire que l'on affecte de méconnaître, et que déjà il est possible d'en donner la description.

Était-ce donc varier dans mes pensées que de dire, il y a quinze mois : L'égalité des conditions n'est pas seulement une idée instinctive, un sentiment de l'autre monde ; c'est aussi une vérité d'économie politique et d'histoire ?

Est-ce varier maintenant que d'ajouter : L'égalité des conditions n'est pas seulement une exigence de la théorie, un résultat forcé du mouvement providentiel ; c'est encore un fait de pratique gouvernementale ?

Sera-ce varier enfin et trahir ma cause que de conclure : Pour achever la réforme, pour obéir aux lois de la raison, de l'économie politique et de l'histoire, pour subvenir aux nécessités administratives et industrielles, il faut traverser normalement ce qui nous reste à parcourir de propriété et d'absolutisme, de corruption et de misère ; il faut que la théorie de l'égalité soit officiellement reconnue, que le gouvernement entre dans la réforme et la nation dans le gouvernement ; il faut, au lieu d'une phalange d'essai et d'atelier modèle, donner à tout l'organisme social un surcroît de vie et de vigueur ?

Voilà, monsieur le rédacteur, quelles variations d'opinion et de conduite j'ai à me reprocher ; elles sont consignées dans les quatre publications, celle-ci comprise, qui ont paru sous mon nom, et je défie la calomnie même d'y trouver autre chose. Montrez-moi une pareille suite dans tout Fourier, et comptez que mon témoignage ne lui manquera pas.

Pourquoi donc faut-il que j'aie à relever la mauvaise foi, ou si vous aimez mieux l'étrange bévue de l'anonyme, qui, abusant d'un passage assez clair pourtant de mon deuxième mémoire, transforme ce que j'ai dit de

la *variété de mes études* en un aveu effronté de la *variation de mes sentiments* ? Ignore-t-il que pour juger à fond d'un système, il faut en quelque façon y croire, parce que l'on ne conçoit bien que ce que l'on étudie avec passion ; que celui-là sait le mieux en philosophie, qui s'est fait le plus de ces croyances artificielles, et que varier de la sorte, ce n'est pas faire preuve de légèreté, mais de persévérance ?

On a vu des médecins s'inoculer la peste, des chimistes prendre des poisons, goûter des excréments, respirer des vapeurs mortelles : et, bien loin de leur reprocher la dépravation de leurs goûts, on a loué leur zèle pour la science et leur dévouement au bien public. Et vous n'auriez que des outrages pour celui qui, dans une vue d'instruction générale, se plonge dans les immondices de la philosophie ; vous feriez à l'idéologue un crime des inexprimables tortures dont il afflige sa pensée, et pour prix de ses désolantes expériences, vous insulteriez à la loyauté et à la pureté de ses sentiments !

Il faut apprendre à cet anonyme, qui ne paraît pas se douter encore qu'un philosophe expérimente sur des idées comme un physicien sur des corps, ce que c'est que *changer d'opinion*.

Sans doute il ne se cache aujourd'hui que par égard pour des antécédents qui le gênent, parce que des croyances, hautement professées d'abord, et depuis affaiblies ; une conviction qui a fait éclat, et maintenant ébranlée ; une position sociale en contradiction avec sa foi nouvelle, ne lui permettent pas d'avouer publiquement ce qu'il est devenu ¹. Il est aisé, sous le masque de l'anonyme, de censurer l'instabilité des opinions humaines, et d'accuser la fragilité de ses semblables. Pour moi, je ne crains pas que l'on recherche ma vie : je n'ai fait avant ma première publication aucune profession de

¹ D'après les renseignements qui me sont parvenus, l'auteur de la *Défense du fouriérisme* est prêtre.

foi solennelle, et suis demeuré libre de tout engagement. Mais que mon adversaire se découvre, s'il l'ose; qu'il dise son nom, sa profession, sa vie; et je lui réponds aussitôt : *Vous êtes un apostat.*

Mais que dis-je? ma cause est celle de l'humanité : n'allons pas la rabaisser aux mesquines proportions de l'intérêt personnel. Que sont ces législations, ces cultes, ces philosophies, ces schismes, ces rivalités nationales et ces guerres, sinon la série des expériences que la raison générale devait accomplir sur elle-même pour s'élever à la connaissance du vrai? Que sont nos prétendues sciences morales, politiques et religieuses, sinon l'inventaire de nos aberrations et de nos folies? Il faut qu'il y ait des systèmes, a dit l'apôtre, *oportet hæreses esse*, afin que l'homme pénètre les voies de Dieu et les secrets de la nature. Mais on a vu de tout temps des sophistes sans cœur et sans génie se faire des épreuves de l'humanité un sujet de dérision et de calomnie, blasphémer ce qu'ils ne pouvaient entendre, semer le découragement et le doute : esprits lâches et pervers, qui ont fait à eux seuls plus de mal aux nations que tous les imposteurs et les tyrans.

On dirait aujourd'hui que le peuple se recueille et recapitule ses croyances. Les observations ont été nombreuses, les essais multipliés; les malheurs de notre espèce ont épuisé la boîte de Pandore : un vaste travail de comparaison et de synthèse commence. Tous les anciens systèmes, rendus pour un moment à la vie, ont leurs représentants : monothéistes, dualistes, panthéistes, matérialistes et mystiques, communistes, propriétaires, aristocrates et républicains, acteurs d'un drame immense, se sont donné rendez-vous dans notre siècle pour le dénouement. Des théories politiques et religieuses de toute nation, de tout âge et de toute langue repassent en ce moment au creuset de la raison générale; et ce qu'un seul homme entreprendrait en vain, le génie du peuple, l'intelligence collective sous nos yeux l'accomplit. Laissez

faire ces ouvriers qui n'ont lu ni la Bible, ni Platon, ni Lucrèce, qui ne connaissent Aristote ni Machiavel, mais qui jugent tous les jours et sans appel la sagesse des philosophes et la justice des souverains; laissez-les débattre ces doctrines de communauté, d'égalité, de propriété, d'autorité religieuse et de raison pure, dont la profondeur et la variété vous étonnent; occupez-vous seulement de fournir à cet infatigable tribunal des matériaux et des pièces de conviction, et soyez sans inquiétude sur l'arrêt. Car, comme l'Arbitre suprême embrasse d'une parole toute la vérité, ainsi se formule la foi du genre humain. Dieu qui sonde les reins et les cœurs s'est réservé la connaissance du mérite et du dé mérite : il a livré au peuple le jugement des opinions. Et qui donc fit autrefois le christianisme de la comparaison des cultes, des lois, des philosophies, si ce n'est le peuple? Pareillement ce sera le peuple qui de tous ces systèmes qui vous scandalisent composera l'égalité.

Mais les sophistes, alliés naturels des exploités et des despotes, s'inscrivent en faux contre les prétentions du peuple; ils opposent à ses droits les passions égoïstes, accusent sa justice de corruption et sa raison d'incompétence. Écoutez ces avocats de mensonge défendre la morale, la religion, la famille, l'ordre public, comme s'ils croyaient en Dieu et se souciaient de religion; comme si, célibataires libertins pour la plupart, ils avaient des mœurs à sauvegarder et une famille à défendre; comme si, ne vivant que d'abus, ils cherchaient sincèrement l'ordre et la liberté!

— « Le peuple, disent-ils, est pauvre : qu'il s'en prenne à sa paresse et à ses vices; s'il travaillait plus et se conduisait mieux, il ne manquerait de rien.

» Les filles du peuple sont corrompues : la faute en est à leur vanité; ah! nous ne faisons pas violence à leur vertu.

» Mais le peuple est dépravé dans son cœur et dans sa raison : il ne connaît plus ni religion ni morale; le respect

de la justice et de l'autorité s'est éteint dans son âme : avide de jouissance, indiscipliné, voleur et vaurien, il ne lui manquait plus que de se faire un jeu de la révolte et du régicide. »

Se voir outragé par ces moralistes crapuleux et faussaires ! il serait moins odieux d'être souillé par tous les chiens d'une capitale. Est-ce donc que M. Thiers est un Caton et M. Soult un Fabricius ? M. Cousin croit-il à la pudeur, et tel autre que je pourrais nommer au désintéressement ? Y a-t-il rien de commun entre M. Guizot et ce Spartiate qui se félicitait que le gouvernement n'eût pas besoin de lui ? nos magistrats sont-ils tous des L'Hôpital, nos généraux des Bayard, nos journalistes et nos gens de lettres d'honnêtes citoyens vivant de peu ? Cette canaille parle de religion ; mais

Je ne remarque point qu'ils hantent les églises.

Depuis vingt-cinq ans tout a été par eux mis en œuvre pour corrompre le peuple : histoire, philosophie, romans, pamphlets, gravures, spectacle. La débauche et l'impiété ont eu leurs apôtres, émissaires salariés du vieux libéralisme : et quand le peuple, honteux de tant d'infamie, à peine atteint dans quelques-uns de ses membres par cette boue civilisée, se lève et redemande ses droits, ses mœurs, son Dieu, ils insultent à ses malheurs et le couvrent de leur turpitude. La tribune, la chaire, le barreau, la presse, tout retentit de déclamations contre les sectes *atroces*, les doctrines *parricides*, les écrits *incendiaires*, qui égarent le peuple et menacent la société d'un baptême de sang et de feu.

Il y a longtemps qu'un poète populaire, dans une situation semblable à la nôtre, s'écriait :

Quel remède opposer à tes coups, langue menteuse ?

Tu es plus aiguë que la flèche du guerrier, plus brûlante que les charbons du sacrifice.

Hélas ! hélas ! que ma servitude est longue ! combien de

temps mon âme désolée vivra-t-elle encore parmi ses calomniateurs ?

Si je demande la paix, ils me menacent ; si je veux me justifier, ils me frappent.

— *Les pécheurs*, disait un autre du même temps (il entendait par *pécheurs* les usuriers, traitants, monopoleurs, accapareurs, cumulards, sinécuristes, sophistes à gages, toute la bande des propriétaires) ; *les pécheurs frappent sur le dos du peuple comme sur l'enclume...*

Mais ne désespérons pas. Quelque chose me dit que le jour du jugement, le grand jour de la manifestation des consciences, approche. Tenons-nous prêts : ne nous laissons point ébranler par ces lâches hypocrisies qui semblent défier la patience même du peuple ; et cherchons dans les exemples du passé ce que prépare l'avenir.

Marat périt assassiné : la Convention, qui le méprise, assiste en corps à ses funérailles ; de jeunes filles vêtues de blanc entourent le cercueil, et jettent sur le cadavre les fleurs et les parfums ; le nom de Dieu est invoqué par des bouches athées sur la tombe de Marat. Deux ans après les gamins de Paris traînent aux gémonies, dans une procession ridicule, l'idole sans-culotte.

Les jours de Robespierre sont menacés : les jacobins fanatiques annoncent à la France que l'Être suprême a veillé sur les jours de son vertueux pontife ; des hécatombes humaines sont offertes en actions de grâces. Quelques semaines s'écoulent, et l'échafaud sert de piédestal au messie de dom Gerle et de Catherine Théo.

Les thermidoriens corrompus et leurs lâches successeurs mettent à l'ordre du jour la haine des rois et la fidélité à la République ; tous les ans on célèbre par des pompes indécentes et dignes de peuples sauvages, la mort du dernier monarque. Quinze ans de despotisme font expier à la nation les comédies tyrannicides du Directoire.

Le général Mallet et ses conjurés sont envoyés au sup-

plice : les poètes chantent l'éternité de la dynastie impériale; un philosophe s'écrie : *Dieu au ciel, et Napoléon sur la terre*. Et pendant cinq ans l'oint du Seigneur a subi le châtiment de Prométhée.

Un Bourbon tombe sous le poignard de Louvel; mais un fils, *Dieudonné*, présent d'un archange, lui survit dans le sein maternel. Tous les dévots du temps saluent en cet enfant le flambeau rallumé de Louis XIV et d'Henri IV : et depuis douze ans la terre étrangère nourrit cet auguste rejeton.

Cinq fois l'on a vu Louis-Philippe échapper au feu des régicides; cinq fois le gouvernement et ses rhéteurs ont parlé d'une Providence à laquelle ils ne croient pas : attendons ce que cette Providence décidera.

7. — Reproche d'excitation à la haine et au mépris de l'opinion prétendue républicaine. — Réponse.

« Puis se retournant contre ses propres amis, contre » les divers représentants du parti radical, il les traitait, » hommes et journaux, avec non moins d'hostilité et de » courroux que les combattants du camp ennemi. Nous » ne savons quelle impression doit produire cette conduite sur les admirateurs de l'écrivain. »

Mais pourquoi donc, monsieur le rédacteur, vous autres fouriéristes, vous mêlez-vous toujours des querelles de ménage? que vous importent les démêlés des radicaux? Laissez-les s'accorder entre eux ou se gourmer, et passez votre chemin. Ne savez-vous pas qu'entre le marteau et l'enclume il ne faut pas mettre le doigt?

Mais il faut me défendre et répondre.

Cette accusation, comme toutes les accusations du monde, contient du faux et du vrai : contre le faux je proteste; quant au vrai, je m'en glorifie.

1° Je n'ai, que je sache, dans le parti radical et dans la presse ni *admirateurs* ni *amis*, j'avoue même que je ne m'en soucie guère. Non que je dédaigne l'admiration

et l'amour de qui que ce soit; mais je trouve que le public et la vérité profitent peu à toutes ces amitiés de presse, à toutes ces admirations de parti. Entre écrivains et journalistes, de même qu'entre chaque parti et ses hommes, il y a contrat d'assurance mutuelle pour le débit des ouvrages, l'entreprise des réputations, et ce qui vaut mieux, pour l'exploitation du public. Quant à moi, je le répète, je n'ai point d'*amis*; d'abord, parce que si je gagne mon procès, je ne veux rien pour ma peine. J'aurai vécu en plaidant, cela me suffit. Plaider est ma fonction dans cette vie : quand, par le succès plus ou moins heureux de mes mémoires, j'ai reçu mon salaire, que puis-je exiger de plus? C'est très-sérieusement, monsieur le rédacteur, que je veux l'égalité.

Et puis, comment mes amis les radicaux m'aimeraient-ils? Je ne les loue jamais, je me moque des chefs, je prêche l'égalité des conditions et l'équivalence des capacités; je crois, je dis et j'imprime que tel ouvrier dépense plus d'esprit à ferrer un cheval que tel feuilletoniste à écrire une nouvelle; je gagerais même, tant je suis convaincu du nivellement incessant des intelligences, que Paris renferme en ce moment moins de savetiers que de gens de lettres. Et je vous dirai en confidence, monsieur le rédacteur, que j'attends impatiemment les dix volumes d'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, annoncés par M. Thiers, pour montrer en une cinquantaine de pages, d'après l'auteur même, que le petit caporal n'était pas un géant.

Or tous ces auteurs, orateurs, parleurs et hableurs du radicalisme, qui, sans être des Bonaparte, se croient capables au moins d'administrer des provinces et de civiliser des empires; tous ces journalistes dont l'appétit ainsi que l'amour-propre croît en raison directe de l'ignorance, et qui déjà se proposent de régler les affaires du genre humain dans une assemblée générale, ne sauraient s'accommoder de l'égalité absolue, pas plus que de l'équivalence ou de la proportionnalité. Aussi les voit-

on s'insurger contre toute espèce de socialisme et d'économie : contre M. Michel Chevalier, égalitaire par proportions ; contre M. Considérant, égalitaire par équivalences ; contre moi, chétif, égalitaire pur et simple, qu'ils ne nomment pas, car il y a de leur part, en ce qui me concerne, conspiration de silence, mais qu'ils désignent par ma devise favorite au procureur du roi.

Et vous venez me reprocher mon ingratitude envers mes amis les radicaux ! Parlez donc de mon mépris pour les propriétaires de la presse et les exploiters de l'opinion.

Jugeons-les par un exemple.

2° *Le National*, dans le délire de son impuissant orgueil, ose aspirer à la tyrannie ; il rêve d'abandonner Alger et d'enchaîner la presse ; c'est-à-dire que *le National* médite la triple trahison qu'il a lui-même reprochée à Louis-Philippe, auteur désigné des lettres publiées par *la Contemporaine*.

Le National aspire à la tyrannie : toute sa conduite, depuis le jour de sa fondation le démontre. Il se constitue l'organe de la France démocrate et radicale, qui ne lui a point donné de mandat et qui le désavoue ; il décerne de son autorité privée des récompenses nationales, à Carrel une statue, à Cormenin une médaille, à Garnier-Pagès un monument, à Lamennais une apothéose, à celui-ci une souscription, à cet autre un sabre d'honneur ; il écrase les patriotes qui s'opposent à ses envahissements, se réjouit de la condamnation de Thoré, désavoue les ouvriers égalitaires, accable de ses mépris les communistes, étouffe la science de tout son pouvoir, et s'acharne sur les socialistes qui dédaignent de recevoir de lui le mot d'ordre. Enfin il approuve la violation de la charte par M. Thiers, et favorise autant qu'il est en lui l'érection des bastilles, cher objet de ses vœux liberticides.

On a demandé souvent au *National* de faire connaître son système de politique : il est étonnant qu'on ne l'ait pas deviné. *Le National*, toujours inspiré du génie de

Carrel, admirateur de la Convention et de l'Empire, ayant pour toute doctrine sociale cette pensée de Hobbes, que *la guerre est l'état naturel du genre humain*, n'a pas d'autre système que le sabre, d'autre gouvernement que les conseils de guerre. Rien de plus simple que cela : tous les ouvriers, agriculteurs, commissionnaires, instituteurs, etc., forment soit des armes spéciales, soit des compagnies hors rang ; les travaux répugnants et pénibles sont exécutés par des pionniers, qu'on augmente à volonté en renforçant la discipline. Les filles et femmes sont enrégimentées comme vivandières ; les juges, prêtres, maires, adjoints, préfets, tout le personnel administratif, ainsi que le pouvoir exécutif, sont supprimés. Chaque matin un ordre du jour assigne les droits et devoirs de l'homme et du citoyen ; la discipline militaire est la règle morale, et un code pénal énergique, avec une procédure expéditive, couronne l'œuvre et lui sert de sanction.

Ne demandez pas au *National* d'autre plan d'organisation politique : il n'en a pas, et d'ailleurs il ne pourrait en exhiber un sans se mettre en contradiction avec ses actes et ses discours. Sa pensée secrète a été révélée par son plan de défense : *Concentrer la révolution dans Paris, et jeter la France sur le Rhin* ; ce qui veut dire : Organiser une dictature militaire dans la capitale, et tenir toujours les citoyens en cantonnements. De là les flagorneries du *National* à l'armée, sa haine des péquins et des bourgeois, son mépris pour les gardes nationaux jusqu'au jour où il leur voit faire des actes d'opposition au gouvernement, ses prétentions à la science stratégique, et son dédain pour les théories industrielles ; de là, enfin, le besoin pour lui d'une force intérieure suffisante pour faire exécuter les décrets des consuls, pendant que les masses manœuvreront dans les provinces, ou se battront à la frontière. Aujourd'hui que la réprobation universelle s'est manifestée et contre les bastions et contre l'enceinte continue, le *National* se tait, et laisse au gouvernement

tout l'odieux de l'entreprise; mais il se tient prêt à en profiter, et poursuit, en attendant, ses plans d'usurpation. La fin justifie les moyens : tout devient légitime à qui veut s'emparer du pouvoir.

D'abord, sous prétexte de réforme électorale, *le National* s'apprête à faire servir la souveraineté du peuple de marche-pied à son despotisme. En juin 1841, *la Gazette* demande au *National* si, au cas où le peuple réuni en assemblées primaires élirait un roi, lui *National* accepterait cette élection. Et le républicain répond que OUI, pourvu qu'on reconnaisse au peuple le droit de supprimer le roi aussi bien que de le créer. Ainsi, dans le système républicain, il suffit d'une formalité électorale pour faire de la royauté une forme de gouvernement légitime. Mais que devient le droit de révision attribué au peuple, si, dans les principes du *National* et de *la Gazette*, le pouvoir une fois organisé, il n'y a plus lieu à révision, si les assemblées primaires deviennent inutiles, si la seule proposition de changer la forme du gouvernement est un acte de rébellion? Lorsque la Convention décréta l'abolition de la royauté, un représentant ayant cru devoir, dans l'intérêt de la souveraineté du peuple, réserver le cas où la nation redemanderait un roi, cet amendement souleva un orage terrible; la Convention exigea des excuses qui furent faites à l'instant. Or la conduite que tint en cette occasion la démocratie, la royauté la tiendra à son tour; et voilà comme, sans abandonner leurs principes, les républicains du *National* peuvent devenir les serviteurs des despotes.

Déjà *le National* lève des contributions et fait acte d'omnipotence : il mendie, pour payer ses amendes et solder les distinctions qu'il lui plaît d'accorder, le sou du pauvre et de l'ouvrier, donne des instructions à toute la presse républicaine, et centralise dans ses bureaux les opérations démagogiques.

Puis il pose à l'Europe des cas de guerre et des conditions de paix, insulte peuples, gouvernements et rois, afin

d'ameuter les nations contre nous, et travaille de toutes ses forces à démolir le gouvernement. C'est ici surtout qu'il faut observer de près l'exécrable machiavélisme de cette feuille.

Dans l'été de 1841, des pluies continuelles font naître des inquiétudes sur la récolte : *le National* répand et propage le bruit que la moisson est en péril, et que le grain perdra moitié sur la qualité. Ne dites pas que *le National* répétait la nouvelle sans la garantir et sans la prendre sous sa responsabilité. Le devoir d'un journal patriote était de démentir de pareils bruits, favorables seulement aux spéculateurs, et de les étouffer dès leur naissance. Mais la politique des brouillons est de semer des défiances et de répandre des alarmes; et qu'importe que le peuple, victime des accaparements, souffre de la disette ou se fasse massacrer dans une émeute pour des subsistances, pourvu que *le National* règne?

La force des choses, à défaut de bonne volonté, conduit-elle le pouvoir à des mesures financières ou administratives qui favorisent l'émancipation des travailleurs et la cause de l'égalité? *Le National* s'y oppose avec rage; et plein de zèle pour appuyer les soi-disant fortifications de Paris, il ne retrouve sa verve d'opposition que contre les institutions vraiment libérales et républicaines. Que ne puis-je en ce moment montrer par quels sophismes et quels mensonges il est venu à bout d'égarer l'opinion publique! Mais les bornes de cet écrit, et l'instruction du peuple, trop peu avancée dans cette matière, ne me le permettent pas.

Le National provoque le peuple à l'insurrection et au régicide, puis, à chaque tentative qui se renouvelle contre la vie de Louis-Philippe, il en désavoue et répudie les auteurs.

Le 13 et le 14 décembre 1840, il réchauffe le zèle des gardes nationaux, annonce des manifestations, des protestations, des chants et des cris; il dit que les ministres s'épouvantent de la journée du 15, que quelque chose se